

Exemple de rapport d'avancement sur l'accessibilité

Ventes et services de transport

Rapport d'étape de la Loi sur l'accessibilité du Canada (ACA) – 2026

Généralités

Transport Sales & Service (« TSS ») s'engage à identifier, éliminer et prévenir les obstacles à l'accessibilité dans nos lieux de travail et nos opérations de transport.

Ce rapport présente les progrès réalisés depuis la publication de notre Plan d'accessibilité et résume les commentaires reçus concernant les initiatives d'accessibilité.

Informations de contact / Processus de rétroaction

Des commentaires concernant l'accessibilité peuvent être fournis par les moyens suivants :

Courrier :

Ventes et services de transport 21 Industrial Drive
Caledonia, ON
N3W 1H8

Téléphone :

(905) 765-5424

Courriel :

richard@transportsales.ca, sarah@transportsales.ca

Les commentaires peuvent être soumis de façon anonyme.

Des formats alternatifs de ce rapport sont disponibles sur demande.

Zones identifiées en vertu de l'article 5 de l'ACA

1. Emploi

Progrès réalisés

- A révisé les pratiques de recrutement et d'embauche afin de s'assurer que le langage des accommodements est inclus dans les offres d'emploi.
- Mise en place d'une politique formelle d'aménagement en milieu de travail.
- Offrait des tâches modifiées et des occasions de retour au travail lorsque cela était opérationnellement possible.
- A révisé les pratiques d'intégration afin d'améliorer l'accessibilité pour les candidats et les employés.

Actions en cours

- Poursuivez la formation du superviseur concernant les obligations d'accommodement.
- Continuez à consulter les documents d'orientation des ateliers et des conducteurs pour améliorer l'accessibilité.

2. Environnement bâti

Progrès réalisés

- J'ai examiné les points d'accès au terminal et au magasin pour des préoccupations d'accessibilité.
- Amélioration de l'éclairage extérieur dans les zones d'entrée des employés.
- Places de stationnement accessibles réservées aux visiteurs.

Actions en cours

- Continuez d'évaluer les améliorations d'accessibilité des salles de bain et des bureaux au fur et à mesure des rénovations futures.

3. Technologies de l'information et de la communication (TIC)

Progrès réalisés

- Évaluation de l'accessibilité du site web de l'entreprise.
- Meilleure lisibilité des formulaires numériques des employés et des documents de sécurité.

Actions en cours

- Continuez d'évaluer les méthodes de communication électronique et la compatibilité avec les exigences d'accessibilité.

4. Communication autre que les TIC

Progrès réalisés

- A développé des pratiques de communication en langage clair pour les communications avec les employés.
- Politiques sélectionnées mises à jour en utilisant un formatage et un langage simplifiés.

Actions en cours

- Continuez à examiner la documentation et les politiques de sécurité pour en assurer la lisibilité et l'accessibilité.

5. Acquisition de biens, services et installations

Progrès réalisés

- Les considérations d'accessibilité ont été intégrées dans certaines décisions d'achat lorsque c'est pratique et opérationnellement possible.

Actions en cours

- Continuez d'évaluer les fournisseurs en tenant compte des considérations d'accessibilité.

6. Conception et prestation de programmes et de services

Progrès réalisés

- A examiné les politiques et procédures destinées aux employés concernant les barrières à l'accessibilité.
- Nous avons continué à fournir des mesures d'aménagement lorsque nécessaire.

Actions en cours

- Continuez à identifier les obstacles qui touchent les employés, les candidats et les visiteurs.

7. Transport

Progrès réalisés

- Poursuite de la révision des obligations d'accessibilité liées au transport.
- A évalué les pratiques opérationnelles affectant les conducteurs et les visiteurs en situation de handicap.

Actions en cours

- Continuer à revoir les pratiques de répartition, de communication et d'accès aux installations afin de réduire les obstacles lorsque cela est raisonnablement réalisable.

Consultations

La TSS a pris en compte les commentaires des employés et des parties prenantes du milieu de travail lors de la préparation de ce rapport d'avancement.

Lorsque possible, les contributions des personnes en situation de handicap ont été prises en compte pour évaluer les obstacles à l'accessibilité et les possibilités d'amélioration.

Commentaires reçus

Au cours de cette période de rapport :

- Aucune plainte officielle d'accessibilité n'a été reçue.
-

Conclusion

TSS demeure déterminée à améliorer l'accessibilité et à éliminer les obstacles au sein de ses opérations. L'accessibilité demeure un processus en cours, et l'entreprise continuera d'examiner les politiques, procédures et pratiques en milieu de travail afin de soutenir la conformité à la Loi sur l'accessibilité du Canada.